

CESDIP

Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales

Guyancourt, le 8 juillet 2009



Monsieur le Général Roland GILLES,
Directeur Général de la Gendarmerie Nationale
35, rue Saint-Didier
75775 PARIS CEDEX 15

Laurent Mucchielli
mucchielli@cesdip.com

Nos Réf. : SEC/706

Objet : Lettre ouverte au sujet de Monsieur Jean-Hugues MATELLY

CESDIP

Immeuble Edison
43 boulevard Vauban
F-78280 Guyancourt

T. +33 (0) 1 34 52 17 02

F. +33 (0) 1 34 52 17 17

www.cesdip.org

Monsieur le Directeur Général,

Je vous écris au nom de l'ensemble de mes collègues du Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales.

Bien que nous ne voulions pas interférer dans un processus disciplinaire interne à la Gendarmerie Nationale, la procédure intentée contre et le motif du grief adressé au Chef d'Escadron Jean-Hugues MATELLY nous invitent à vous faire part de notre surprise et de notre inquiétude.

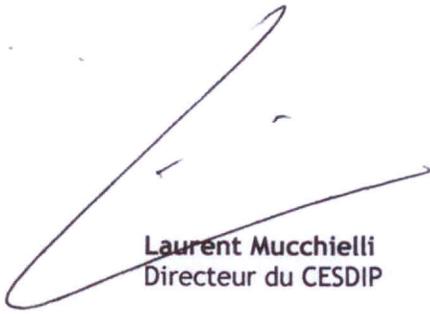
En effet, il lui est explicitement reproché d'avoir cosigné, en tant que membre associé à notre équipe de recherche, et avec deux chercheurs de notre laboratoire, un article, certes critique (mais c'est le propre et le prix d'un travail scientifique qui a pour fonction d'analyser, évaluer, comparer...), sur les réformes en cours dans la Gendarmerie Nationale. Il est clair que le statut militaire de Monsieur MATELLY le soumet à certaines obligations, mais l'article incriminé n'a pas été signé par Monsieur MATELLY ès qualités, mais bien en tant que chercheur associé à notre centre de recherches. Ce statut lui a été conféré à l'unanimité de nos membres compte tenu de son parcours scientifique. Rappelons qu'il est titulaire d'un doctorat en Sciences Politiques et auteurs de plusieurs ouvrages reconnus par la communauté scientifique, et que ses activités de recherches s'exercent en dehors de ses fonctions au sein de son corps d'origine.

Les deux chercheurs titulaires qui ont cosigné l'article avec lui ont tous deux travaillé sur la Gendarmerie et avec des gendarmes de tous grades et de toutes fonctions. Ils éprouvent de surcroît un véritable attachement à cette institution qui leur apparaît comme représentative d'un modèle efficace et intéressant.

.../...

La critique publiée sur le site de *Rue89* et dans la revue *Pouvoirs Locaux* vise à participer à un débat public sur l'avenir de celle-ci. À cet égard, il est étonnant que la participation à ce débat public soit l'objet d'une procédure. Il nous interroge – et au-delà toute la communauté scientifique – sur la possibilité de pouvoir travailler sur ce sujet à l'avenir, et sur les conséquences qui pourraient en résulter pour les gendarmes amenés à participer, à un titre ou à un autre, à des travaux sur ce thème.

En espérant que vous comprendrez notre émotion et notre inquiétude en même temps que l'enjeu d'une telle mesure pour le futur de la recherche, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée.



Laurent Mucchielli
Directeur du CESDIP